

Sommaire

Présentation du kit	p. 2
Courrier type pour les parents d'élèves, APE, élus du collège et des écoles de bassin	p. 3
Tract d'information sur la réforme (Recto-verso)	p. 4 et 5
Courrier parents au chef d'établissement pour réservation des locaux	p. 6
Tract Réunion d'information à destination des parents	p. 7

Cher-es collègues,

Depuis l'annonce de la réforme du "Choc des savoirs" et des décrets de sa mise en œuvre, chacun-e dans la salle des profs a eu l'occasion de se forger une opinion sur le projet de société qui se met en place.

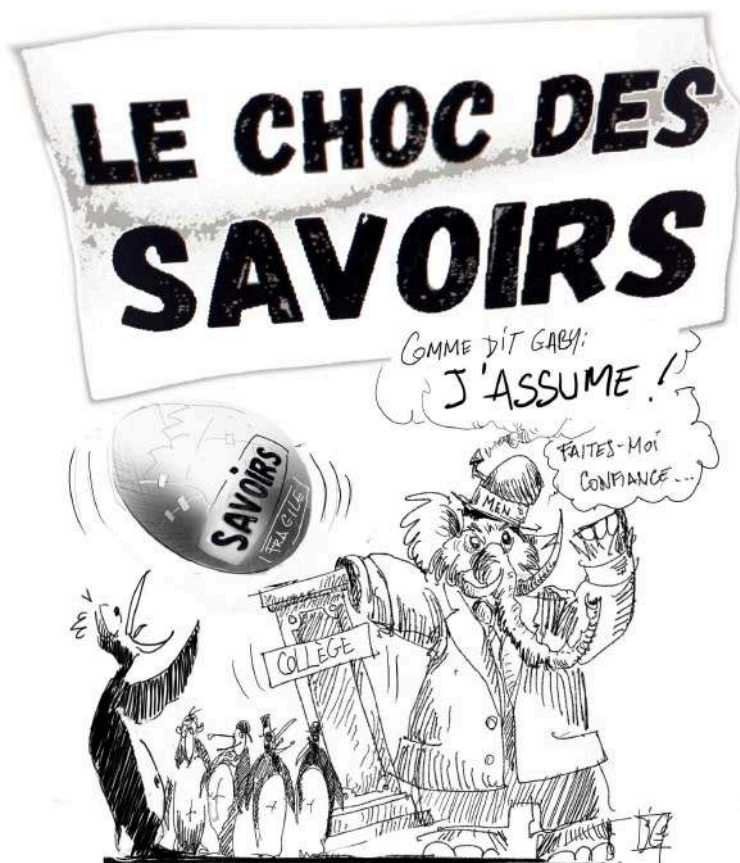
Notre intersyndicale est depuis le début opposée au tri social des élèves, facteur d'un déterminisme mortifère. De plus, l'absence de moyens alloués à ce projet délétère conduit les établissements à opérer des suppressions de groupes en langues, en sciences et techno et à abandonner certaines options. **Ce sont donc à la fois les conditions d'études des élèves et nos conditions de travail qui s'en voient dégradées.**

Dans la lutte contre cette réforme nous avons besoin des forces de toute la communauté éducative et ce sont donc naturellement les parents d'élèves des collèges et des futur-es collégien-nes que nous devons mobiliser.

Vous trouverez dans ce kit des documents clé en main à utiliser et à relayer auprès des parents d'élèves pour que leur mobilisation s'organise et vienne en appui de notre combat. L'objectif est de mailler le territoire en organisant un maximum de réunion publique avec les parents des bassins de chaque collège. Cette réunion peut avoir lieu au collège (voir demande page 6) ou dans une salle communale. Sur demande, nous pouvons vous transmettre un diaporama pour animer la réunion.

Comptant sur la détermination de toutes et tous,

SNES-FSU Poitiers



Courrier type adressé aux parents d'élèves du collège et des écoles du bassin.

Personnels du collège XXXX

XXX XXXXXXXXXXXX

Objet : Invitation aux parents et formulaire d'inscription

Chers parents d'élèves / parents élus / membres de l'APE XXXX,

Suite aux décrets publiés afin de mettre en œuvre la réforme du “Choc des savoirs”, nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous proposer d'**organiser une réunion locale à destination des parents d'élèves** autour de la questions des groupes de niveaux qui doivent être mis en place à la rentrée prochaine au collège.

La question centrale étant : “Dans quel groupe de niveau sera votre enfant ?”

Nous savons dès à présent que ces regroupements auront de lourdes conséquences sur la scolarité de tous les élèves qui, étiquetés dès 11 ans, pourront avoir un parcours déjà tout tracé vers la sortie du système scolaire à 16 ans. De plus, l'absence de moyens suffisants oblige les établissements à supprimer certaines options et les dédoublements en classe de langues, techno et sciences. Il s'agit donc d'une détérioration annoncée des conditions d'études de vos enfants.

Nous vous sollicitons aujourd'hui car la résistance à ce projet nécessite l'engagement de toute la communauté éducative : personnels des établissements, parents d'élèves...

- Pour organiser cette réunion, nous mettons à votre disposition deux tracts :
un pour inviter les parents à ce temps collectif (p. 7).
- l'autre pour informer sur les grandes lignes de la réforme (p. 4 et 5)

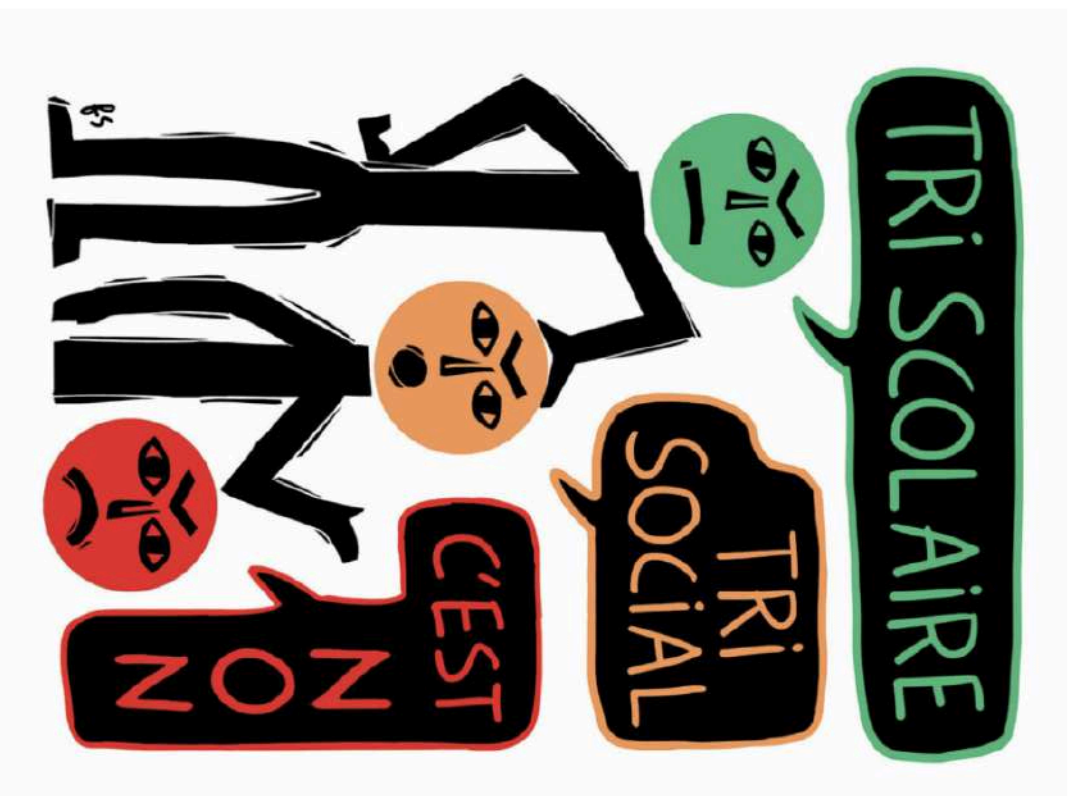
Une fois la réunion planifiée et organisée, nous vous proposons de co-animer ce temps avec vous afin de croiser nos regards et nos informations.

Nous vous remercions par avance pour votre aide et votre coopération. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Bien cordialement,

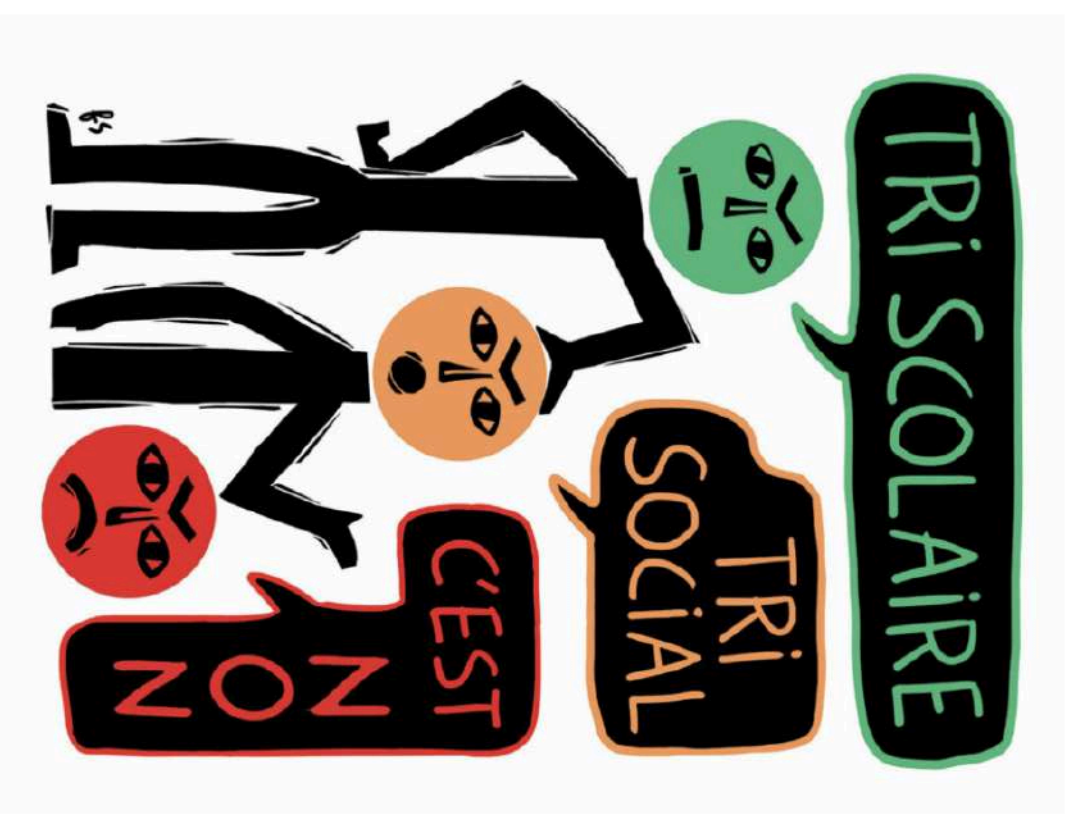
Les personnels du collège
mail à ajouter.

NON AU CHOC DES SAVOIRS



OUI AU CHOC DES MOYENS

NON AU CHOC DES SAVOIRS



OUI AU CHOC DES MOYENS

CHOC DES SAVOIRS : UNE RÉFORME INACCEPTABLE ET INAPPLICABLE !

Des groupes de niveau qui ne disent plus leur nom

Si la notion de niveau n'apparaît plus (groupes en fonction des besoins des élèves), le texte officiel explicite : « Les groupes des élèves les plus en difficulté bénéficient d'effectifs réduits. » Le maximum de 15 élèves pour le groupe dit « faible » ne figure pas dans l'arrêté.

Possibilité de rassembler les élèves dans leur classe de référence en mathématiques et français sans dépasser au total 10 semaines dans l'année.

Quelles professeurs pour quelle classe ? Quel enseignement dispenser face à des élèves qui auront vu des méthodes et des éléments du programme différents selon leur groupe ? Quel sort sera réservé aux professeurs des regroupements surnuméraires sans élève pendant ces périodes ?

—————> NON à l'annualisation des services !

Pas de DNB, pas d'accès au lycée

Instauration de la classe « prépa-seconde » qui ne préparera à rien. Elle conduira, presque inévitablement, vers la sortie du système scolaire comme dans les années 60.

Fin de l'AP et du soutien-approfondissement

Les élèves de Sixième n'auront donc plus que 25 heures de cours hebdomadaires. En deux ans, à l'échelle du pays, cela revient à 1 500 équivalents temps plein déconstruits !

Heures de soutien supplémentaires

Pour les élèves en difficulté et sur la base du Pacte : des situations très inégales selon les collèges

Uniformiser les enseignements des professeurs

Mutualisation des pratiques pédagogiques; pilotage par les évaluations nationales standardisées, progressions annuelles identiques.

Les mobilisations, le vote au CSE, les tribunes et prises de parole démontrent que la profession et la recherche sont quasi-unaniment contre cette réforme. Les parents d'élèves sont aussi de plus en plus nombreux à s'opposer à une organisation en groupes de niveau.

NON au Choc des savoirs
OUI au choc des moyens

CHOC DES SAVOIRS : UNE RÉFORME INACCEPTABLE ET INAPPLICABLE !

Des groupes de niveau qui ne disent plus leur nom

Si la notion de niveau n'apparaît plus (groupes en fonction des besoins des élèves), le texte officiel explicite : « Les groupes des élèves les plus en difficulté bénéficient d'effectifs réduits. » Le maximum de 15 élèves pour le groupe dit « faible » ne figure pas dans l'arrêté.

Possibilité de rassembler les élèves dans leur classe de référence en mathématiques et français sans dépasser au total 10 semaines dans l'année.

Quelles professeurs pour quelle classe ? Quel enseignement dispenser face à des élèves qui auront vu des méthodes et des éléments du programme différents selon leur groupe ? Quel sort sera réservé aux professeurs des regroupements surnuméraires sans élève pendant ces périodes ?

—————> NON à l'annualisation des services !

Pas de DNB, pas d'accès au lycée

Instauration de la classe « prépa-seconde » qui ne préparera à rien. Elle conduira, presque inévitablement, vers la sortie du système scolaire comme dans les années 60.

Fin de l'AP et du soutien-approfondissement

Les élèves de Sixième n'auront donc plus que 25 heures de cours hebdomadaires. En deux ans, à l'échelle du pays, cela revient à 1 500 équivalents temps plein déconstruits !

Heures de soutien supplémentaires

Pour les élèves en difficulté et sur la base du Pacte : des situations très inégales selon les collèges

Uniformiser les enseignements des professeurs

Mutualisation des pratiques pédagogiques; pilotage par les évaluations nationales standardisées, progressions annuelles identiques.

Les mobilisations, le vote au CSE, les tribunes et prises de parole démontrent que la profession et la recherche sont quasi-unaniment contre cette réforme. Les parents d'élèves sont aussi de plus en plus nombreux à s'opposer à une organisation en groupes de niveau.

NON au Choc des savoirs
OUI au choc des moyens

Courrier type à adresser au chef d'établissement par les parents d'élèves

Parents d'élèves du collège XXXX

A l'attention de
M/Mme le/la chef-fe d'établissement
Collège XXXXX
XXX XXXXXXXXXX

Objet : Réservation d'une salle pour réunion d'information des parents

Madame/Monsieur [Nom du chef d'établissement],

Nous vous écrivons aujourd'hui en tant que parents d'élèves de votre établissement scolaire.

Nous souhaiterions organiser une réunion en fin de journée, afin de discuter de divers sujets concernant la vie de l'établissement et la rentrée prochaine.

C'est pourquoi nous vous sollicitons pour la mise à disposition d'une salle de réunion, si possible équipée de tables et de chaises, pour la date du [insérer la date de la réunion] de [insérer l'heure de début] à [insérer l'heure de fin].

Nous nous engageons à respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement, ainsi qu'à remettre la salle en état après notre réunion.

Nous vous remercions par avance pour votre considération et votre aide dans l'organisation de cette réunion. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur/Madame [Nom du chef d'établissement], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[Votre nom]

[Votre fonction au sein de l'APE si APE]

[Vos coordonnées]

DANS QUEL GROUPE SERA VOTRE ENFANT ?

RÉUNION D'INFORMATION

LE "CHOC DES SAVOIRS", ET LES GROUPES DE NIVEAUX/BESOINS ;
QU'EST-CE ÇA IMPLIQUE DANS L'ORGANISATION ET L'ACCÈS AUX
ENSEIGNEMENTS DES ÉLÈVES ?

PARENTS SOYEZ INFORMÉS, VENEZ ÉCHANGER !

Le : à :

Lieu :

**OUVERT
À TOUS
ET TOUTES**

➔ + SIGNEZ LA PÉTITION



@ Contact :

DANS QUEL GROUPE SERA VOTRE ENFANT ?

RÉUNION D'INFORMATION

LE "CHOC DES SAVOIRS", ET LES GROUPES DE NIVEAUX/BESOINS ;
QU'EST-CE ÇA IMPLIQUE DANS L'ORGANISATION ET L'ACCÈS AUX
ENSEIGNEMENTS DES ÉLÈVES ?

PARENTS SOYEZ INFORMÉS, VENEZ ÉCHANGER !

Le : à :

Lieu :

**OUVERT
À TOUS
ET TOUTES**

➔ + SIGNEZ LA PÉTITION



@ Contact :